

Répartition des projets soumis au vote

Projets	%	Nombre	Coûts
Est-Bords de l'Huisne	7,0%	3	120 000 €
Sud-Est	18,6%	8	410 000 €
Sud-Ouest	2,3%	1	50 000 €
Nord-Ouest	11,6%	5	175 000 €
Cœur de ville	16,3%	7	267 000 €
Nord-Est	11,6%	5	350 000 €
Ouest	9,3%	4	58 000 €
Le Mans (toute ville)	23,3%	10	232 000 €
			1 662 000 €

Répartition des projets soumis au vote et leurs coûts par secteur

La sélection des projets a conduit à retenir 43 Projets pour la phase de vote sur 268 proposés et à fusionner 8 projets similaires

Motifs de non acceptation des projets :

- 42 projets ne relèvent pas des compétences municipales ou sont hors Budget participatif;
- 35 projets déjà existants ou en cours de réalisation ;
- 38 projets relèvent des dépenses de fonctionnement ou dépassent le plafond de 120 000 € ;
- 31 projets se heurtent à des problèmes techniques.

Beaucoup de projets non retenus (68) relèvent des compétences de Le Mans Métropole et concernaient les questions de propreté et de traitement des déchets, mais aussi de circulation, notamment la création et l'amélioration des pistes cyclables.

Cela pose une nouvelle fois la question d'étudier une extension du Budget Participatif à Le Mans Métropole pour la saison #3.

La moitié des projets déposés concernent les espaces verts et la nature dans la ville. De nombreuses idées d'aménagements d'espaces verts ne peuvent être réalisées car les lieux n'appartiennent pas à la ville.

Des projets originaux ont été déposés mais ne peuvent être réalisés pour des contraintes techniques :

- Installation d'un toboggan au tunnel
- Des jardins flottants (Département)
- Hippopotame géant (style escargot) dans la Sarthe (interdit sur Sarthe navigable)
- Jardins suspendus place des Comtes du Maine,

De nombreux projets déjà existants ou prévus ont été proposés, notamment sur la nécessité de créer une application pour la ville, de mettre en place des animations le soir en été, une salle d'escalade de bloc, la possibilité de végétaliser son trottoir, ou des projets réalisés lors de la saison #1 (lettres géantes, ruches, jeux au parc de Tessé...).